

Image not found or type unknown



Voisine mentalement aliener

Par **titi1234**, le **14/10/2010** à **13:59**

Bonjour, rnma voisine vient de divorcer et son mari est parti avec les enfants. rnle problème c'est qu'elle complètement folle (elle dit que des extraterrestre lui parle a travers la tv , que son ex-mari est un clone , etc..) quand on essaye de parler avec elle son discours na aucun sens. elle est aussi violente elle a déjà battu son mari et a essayer de faire tomber le plombier par la fenêtre. rnde plus elle a le gaz chez elle et elle toute seule ,on a peur qu'elle nous fasse sauter avec le gaz. rnqnque peut-on faire?rna qui je peut signaler ce problème?rn rnMerci par avance pour vos réponse.

Par **mimi493**, le **14/10/2010** à **16:20**

Oui au maire.

Par **titi1234**, le **15/10/2010** à **09:57**

Bonjour. rnmerci de m'avoir répondu si vite. rn rnEst-ce que je doit envoyer au maire une lettre recommandée ou est-ce qu'une lettre simple suffit? rnet est-ce que la signature de mes voisins serait un plus? rn rnMerci.

Par **mimi493**, le **15/10/2010** à **13:35**

Commencez par y aller et expliquer la situation oralement.
Une lettre disant qu'une personne est folle peut finir en condamnation en diffamation.